

Objet : Location d'une parcelle de terrain à Caudry, rue de l'industrie au profit de la société des établissements Rousseau

Personne responsable :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis

Monsieur le Vice-Président expose :

La société des « Etablissements Rousseau », présidée par Monsieur Sébastien ROUSSEAU, domiciliée à CAUDRY depuis 1986, est spécialisée dans le secteur d'activité des travaux d'étanchéification.

L'entreprise, afin de répondre à un besoin de stockage de matériaux, a émis le souhait de louer une superficie de 800 m² de terrain sur le site dit « ex-Coved », rue de la sucrerie (partie de la parcelle BH 175) à Caudry.

Afin de faciliter le développement des entreprises locales et après consultation des élus communautaires.

Le Président de la CA2C

DECIDE

- **De consentir, à la société des « Etablissements Rousseau », un bail de location :**
 - **D'une durée indéterminée**
 - **Résiliable à tout moment, par l'une ou l'autre des deux parties, en respectant un délai de préavis de 2 mois**
 - **Moyennant un loyer mensuel de 200 € HT**

Document annexé : Plan

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 15 juillet 2019 et de la publication le
15 juillet 2019

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 15 juillet 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Camières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

